



Communiqué de presse du Collectif pour le Développement Durable

Saint Maximin doit rester en Uzège

Une fois de plus une municipalité décide de l'avenir d'une commune et de ses habitants sans les consulter. C'est pourtant la volonté et l'intérêt de la population, dans le cadre d'une organisation territoriale cohérente, qui doivent être pris en compte pour construire l'intercommunalité, enjeu majeur pour le développement du pays.

Au XXI siècle, il serait vain de prétendre gouverner durablement sans tenir compte de l'avis des citoyens. C'est pourquoi notre Collectif, dans son Pacte pour le Développement Durable, s'est fixé pour objectif de **promouvoir la concertation avec les habitants**. Les citoyens des communes dont les maires envisagent un changement important de statut ou d'orientation doivent pouvoir s'exprimer à l'occasion d'un grand **débat public**.

Comme le nouveau Préfet du Gard l'a récemment affirmé, « **l'intercommunalité ne se construit pas en fonction des affinités politiques** ». A l'évidence, Saint Maximin, village de l'Uzège historique, fait partie du bassin de vie de la Communauté de Communes de l'Uzège (CCU). Sa municipalité, plutôt que de faire sécession de cette intercommunalité devrait militer pour la constitution d'une grande **Communauté de Communes d'Uzège - Pont du Gard**. Reprenant les contours du Pays, cette nouvelle entité, dont la constitution d'une grande CCU actuellement à l'étude pourrait être une première étape, serait le prolongement logique de l'intercommunalité existante. Cette idée, qui fait son chemin auprès des élus et de la population, devrait s'imposer naturellement à l'évidence de tous, lors de la mise en application du projet de réforme territoriale.

En attendant, St Maximin doit rester au sein de la CCU, en respectant **l'intercommunalité pertinente** élaborée par les élus locaux avec le soutien de la population et qu'il s'agit maintenant de **parachever** pour en conforter les atouts.

Le Collectif Développement Durable en Uzège - Pont du Gard